

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente donne suite à la question inscrite au Feuilleton de l'Assemblée nationale du 24 mai 2022 par M. Harold Lebel, député de Rimouski, au sujet des sites de jeux d'argent en ligne illégaux et de leur publicité.

Le gouvernement du Québec prend au sérieux la prolifération des publicités de sites de jeux en ligne illégaux et étudie actuellement les possibilités législatives pour interdire ces sites de même que leur publicité, et ce, dans le respect de ses pouvoirs.

Par ailleurs, Loto-Québec continuera de procéder à des campagnes publicitaires pour informer la population que son site est le seul qui est légal et sécuritaire au Québec, tout en s'assurant de conscientiser les joueurs aux risques associés à cette activité et en continuant d'offrir l'aide nécessaire aux personnes souffrant d'un problème de jeu.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Girard